

Madame, Monsieur

Chefs d'entreprise, commerçants, artisans & unions commerciales.

Un événement important tous les 4 ans arrive : les 48 ans de la Route du Rhum, une course mythique en solitaire, des millions de visiteurs, des marins, skippers accompagnés de leurs sponsors.

La ferveur populaire à Saint-Malo sur un village officiel d'une superficie de 70 000 m² pendant 13 jours réunissant plus de 1.5 millions de visiteurs.

La Fédération du Commerce et de l'Artisanat du Pays de Saint-Malo souhaite mettre en valeur votre territoire économique, afficher vos enseignes et vous permettre de profiter de cet événement important sur le Pays de Saint-Malo en vous proposant, **grâce à une adhésion spéciale Route du Rhum**, d'être exposant* et inviter vos clients sur un lieu prestigieux au cœur du village de l'édition (2 jours minimum vis à vis de notre organisation) incluant sous réserve la possibilité d'une rencontre skipper et invitations à une soirée conviviale (nombre de places à définir).

*sous réserve de la validation de l'organisateur sur activité compatible à leur cahier des charges

ADHESION SPECIALE ROUTE DU RHUM 2026

NOM OU RAISON SOCIALE

E-MAIL

FORME JURIDIQUEN° SIRET

ADRESSE SOCIALE

CODE POSTAL VILLE

PERSONNE A CONTACTERPORT

VOTRE ENSEIGNE

Enseigne sur le stand et supports de communication

PRÉSENTATION DE VOTRE ACTIVITÉ

J'inclus mon attestation d'assurance responsabilité civile (**obligatoire**)

Signature, cachet & date
(précédés de la mention "Bon pour accord")

BON D'ADHESION 2026

CATEGORIES	PRIX H.T. EUROS / JOUR	QUANTITÉ JOUR	TOTAL H.T. EUROS
• Adhésion à l'association + frais de dossier	195 €	1	195 €
• Stand de 6 m ² aménagé*	588 €	2 jours minimum	

*La prestation comprend :

- la mise à disposition d'un emplacement de 6 m²
- une communication proposée par le média "Les Malouins dans la Course"
- 2 places pour la Soirée Exposants au Domaine des Mauriers (plus de précision à venir)

SELECTION DE LA PÉRIODE

Merci de cocher les jours souhaités :

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mardi 20/10 | <input type="checkbox"/> Vendredi 23/10 | <input type="checkbox"/> Lundi 26/10 | <input type="checkbox"/> Jeudi 29/10 |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 21/10 | <input type="checkbox"/> Samedi 24/10 | <input type="checkbox"/> Mardi 27/10 | <input checked="" type="checkbox"/> Vendredi 30/10 |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 22/10 | <input type="checkbox"/> Dimanche 25/10 | <input type="checkbox"/> Mercredi 28/10 | <input checked="" type="checkbox"/> Samedi 31/10 |

Sous réserve de la demande et des disponibilités

Récapitulatif

STANDS

MONTANT TOTAL H.T

TVA 20 %

MONTANT TTC

La réservation d'un emplacement doit obligatoirement comprendre le règlement du montant total.
Si pour des raisons indépendantes de notre volonté l'événement devait être annulé, l'intégralité des sommes versées seront remboursées.

Modalités de règlement

Par virement :

Référence à rappeler lors du règlement : NomEntrepriseFoirePSM

IBAN : FR76 1380 7005 8732 3217 1924 069

B.I.C : CCBPFRPPNAN

N° de compte : 32321719240

Code Banque : 13807

Code Guichet : 00587

Clé RIB : 69

Par chèque :

A l'ordre de la Fédération du Commerce du Pays de Saint-Malo

66 Avenue de Marville - 35400 St-Malo